

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN  
LE 5 NOVEMBRE 2019**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi 5 novembre 2019, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;  
Madame Michelle Richer, conseillère;  
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;  
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présente.

Madame Nicole Lussier, conseillère, a avisé le directeur général de son absence.

Monsieur Paolo Girard, conseiller, a avisé le directeur général de son absence.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2019-11-235

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

*Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.*

2019-11-236

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2019 –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

2019-11-237

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Aquatech	61858	exploitation des eaux usées	2,126.01\$
- Centre de Location St-Rémi	43877	nettoyage / vidange toilette en béton	114.98\$
- Eurofins Envorinex	521099	analyse d'eau	167.29\$
- Eurofins Envorinex	531042	analyse d'eau	102.33\$
- Entreprise Ethier Berthiaume	5183	2 <sup>e</sup> coupe fauchage abords de route	1,667.14\$
- Entreprise Ethier Berthiaume	5209	3 <sup>e</sup> coupe fauchage abords de route	1,148.60\$

- Sultan Evenements                      Octobre 2<sup>e</sup> versement honoraires    1,552.16\$

TOTAL : **6,878.51 \$**

2019-11-238

Acceptation des comptes à payer en novembre 2019 (document 1-A) –

CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 5 novembre 2019 au montant de 30, 604.68\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante plus le montant de 541.09\$ pour nouveaux cellulaires à Solutia Télécom.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'approuver les comptes et factures du mois d'octobre 2019 au montant de 30,604.68\$ à être payés en novembre 2019, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante plus le montant de 541.09\$ pour nouveaux cellulaires à Solutia Télécom et qu'en conséquence, le secrétaire trésorier soit autorisé à émettre les paiements y relatifs.

2019-11-239

Dépenses du maire, du directeur général et/ou de la directrice générale adjointe –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le maire, le directeur général ou la directrice générale adjointe au montant de 87.38\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
MasterCard		
- Clinique Vétérinaire Les Jardins de Napierville	chat errant	68.99\$
- Funio	nom de domaine	18.39\$ U.S.

2019-11-240

Certificat de disponibilité des fonds du secrétaire-trésorier –

*Le secrétaire-trésorier fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.*

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par le secrétaire-trésorier.

*Je soussigné certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.*

Serge Gibeau  
Secrétaire-trésorier

2019-11-241

Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses avec l'exercice financier précédent –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2019.

2019-11-242

Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour la fin de l'exercice financier courant

avec le budget en cour –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour la fin de l'exercice financier 2019 avec le budget en cour.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-11-243

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus –

Monsieur Serge Gibeau, directeur général, dépose les déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants :

Monsieur Pierre Chamberland, maire  
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller  
Madame Michelle Richer, conseillère  
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller  
Monsieur Pierre Vallières, conseiller

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du Conseil.

2019-11-244

Avis de motion règlement de taxation 2020 –

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du conseil un règlement relatif à l'imposition des taxes pour l'année 2020.

2019-11-245

Avis motion règlement de taxation pour l'entretien du réseau d'égout 2020 –

Monsieur Pierre Vallières, conseiller, donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du conseil un règlement relatif à l'imposition de la taxe pour l'entretien du réseau d'égout pour l'année 2020.

2019-11-246

Fabrique Saint-Valentin : 35<sup>e</sup> souper bénéfice annuel –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser une commandite de 700.00\$ pour le 35<sup>e</sup> souper bénéfice annuel de la Fabrique de Saint-Valentin.

2019-11-247

Constitution du Comité Municipal de Sécurité Civile –

CONSIDÉRANT la demande de planification de sécurité civile entreprise par la municipalité de Saint-Valentin;

CONSIDÉRANT la nécessité de constituer un comité de planification de sécurité civile afin de collaborer à la réalisation du plan de sécurité civile de la municipalité de Saint-Valentin.

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

QUE le conseil désigne officiellement les personnes suivantes à titre de membres du comité municipal de sécurité civile :

Mme Brigitte Garceau, directrice générale adjointe

M. Serge Gibeau, directeur général  
Mme Lise Deneault Kaech, secrétaire  
M. Robert Van Wijk, conseiller  
Mme Nicole Lussier, conseillère  
Mme Michelle Richer, conseillère  
M. Paolo Girard, conseiller,  
M. Luc Van Velzen, conseiller  
M. Pierre Vallières, conseiller

2019-11-248

Constitution de l'Organisation Municipale de Sécurité Civile –  
CONSIDÉRANT la démarche de sécurité civile entreprise  
par la municipalité de Saint-Valentin;

CONSIDÉRANT la nécessité de constituer une organisation  
municipale de sécurité civile qui aura le mandat de coordonner  
les efforts de la municipalité de Saint-Valentin lors d'un  
sinistre.

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur  
Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du  
Conseil :

QUE le conseil désigne officiellement les membres de  
l'organisation municipale de sécurité civile :

- Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe,  
Coordonnatrice des mesures d'urgence;
- Madame Lise Denault Kaech, secrétaire, Responsable de la  
mission Administration;
- Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, Responsable de la  
mission Secours aux personnes;
- Sureté du Québec, Responsable de la Mission Protection;
- Monsieur Paolo Girard, conseiller, Responsable des missions  
Services techniques, Travaux publics et Transport;
- Monsieur Pierre Chamberland, maire, Responsable de la  
mission Communication;
- Madame Michelle Richer, conseillère, Responsable de la  
mission Services aux personnes sinistrées.

2019-11-249

Adoption du Plan de Sécurité Civile –

CONSIDÉRANT la démarche de planification de sécurité  
civile entreprise par la municipalité de Saint-Valentin depuis  
2018;

CONSIDÉRANT les responsabilités dévolues à la  
municipalité dans le cadre de la Loi sur la sécurité civile :

CONSIDÉRANT les responsabilités de la municipalité en  
matière de coordination lorsqu'un sinistre se produit sur son  
territoire;

CONSIDÉRANT les responsabilités de la municipalité en  
matière de protection des personnes, des biens et de  
l'environnement lors d'un sinistre;

CONSIDÉRANT la pertinence d'assurer la présence d'une  
structure municipale de sécurité civile en matière de prévention,  
préparation, intervention et rétablissement;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adopter le plan de sécurité civile et des mesures d'urgence tel qu'exigé par le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre (2018);

CONSIDÉRANT l'analyse faite à la présente assemblée.

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

QUE le conseil adopte le plan de sécurité civile et des mesures d'urgence de la municipalité de Saint-Valentin.

2019-11-250

Demande de dérogation mineure –

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jean Landry a déposé une demande de dérogation mineure pour la création de deux lots d'une superficie de 2462 mètres carrés tel que montrés au plan 23445 préparé par Denicourt arpenteurs-géomètres alors que les dispositions du règlement prévoient une superficie de 2,500 mètres carrés;

CONSIDÉRANT QU' En vertu de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme la demande de dérogation mineure doit être soumise au Comité Consultatif d'Urbanisme et qu'un avis public doit être affiché conformément à la Loi.

EN CONSEQUENCE Il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil de de soumettre la demande au Comité Consultatif pour étude et recommandation.

2019-11-251

Dépôt rapport des dépenses Journée de la Culture –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater les dépenses effectuées pour la Journée de la Culture conformément aux dispositions de la résolution 2019-08-185 soit :

- Lise Deneault Kaech :  
Fromage, saucisses, drapeaux du monde, nappes, serviettes de table, café, sucre, lait, etc. 327.58\$
- Serge Gibeau :  
gaufres (Hollande), taboulé, biscottes 41.22\$
- Angélique Le Puil :  
chocolat (truffes) 90.62\$
- Eiko Osakada :  
bouchées pour Japon 82.38\$
- Astrid Ammerlaan :  
saucisses, bacon 76.98\$

TOTAL : 618.78 \$

2019-11-252

Assurance collective –

CONSIDÉRANT QUE, le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Municipalité de Saint-Valentin a adhéré au contrat d'assurance collective dont la FQM est Preneur auprès de La Capitale Assurances et Gestion du patrimoine inc. (ci-après désigné : « le Contrat »);

CONSIDÉRANT QUE les garanties d'assurances choisies par la Municipalité de Saint-Valentin dans le cadre du Contrat doivent être maintenues pendant une période minimale de vingt-quatre (24) mois avant de pouvoir être modifiées;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Valentin a maintenu les garanties choisies pour la période minimale de vingt-quatre (24) mois;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Valentin désire modifier / annuler / ajouter les garanties d'assurances prévues à son contrat d'assurance collective.

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

QUE la Municipalité de Saint-Valentin modifie le régime actuel en modifiant l'option suivante au 1<sup>er</sup> janvier 2020 :

- L'assurance maladie avec l'option B ;

QUE Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe, soit autorisée à signer, pour le compte de la Municipalité de Saint-Valentin la *Demande de révision des choix d'options de régime au 1<sup>er</sup> janvier 2020*;

QU' une copie de la présente résolution soit transmise à FQM Assurances.

2019-11-253

Employé des travaux d'hiver saison 2019 – 2020 –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil que la période de travail de l'employé municipal des travaux d'hiver s'échelonne du 11 novembre 2019 au 1<sup>er</sup> mai 2020 et qu'une augmentation salariale de 1.7%, qui représente l'indexation du coût de la vie annuel de 2018 soit ajoutée au salaire.

2019-11-254

Entérinement des travaux pour remplacement de 2 ponceaux dans le rang Pir-Vir –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'entériner la réalisation des travaux suivants :

- Travaux de remplacement de 2 ponceaux dans le rang Pir-Vir par la firme Transport Alain Grégoire Inc. pour un total de 25,173.14\$ taxes incluses;
- Travaux d'asphaltage par la firme Pavage Excavation Daudi pour un estimation des coûts de 13,612.00\$ plus les taxes applicables.

2019-11-255

MTQ : Acceptation des travaux re programme d'aide à la voirie locale Volet – Projet particuliers d'amélioration – 2019-2020 –

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Valentin a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissible au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV.

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est unanimement résolu et adopté par le conseil de Saint-Valentin approuve les dépenses d'un montant de 25,173.14\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissible mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

2019-11-256

Location de Salle –

CONSIDÉRANT QUE la Salle Roger-Fortin est de plus en plus louée;

CONSIDÉRANT QUE des locataires souhaitent un renouvellement automatique;

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement automatique occasionne des problèmes de gestion.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Michelle Richer, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- De ne plus poursuivre la gestion automatique des réservations;
- De ne plus prendre de réservation pour plus d'un an.

2019-11-257

Entériner autorisation de l'appel d'offres : Travaux de rénovation extérieur édifice municipal –

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité prévoit effectuer des rénovations aux façades de l'édifice municipal.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général, à solliciter des appels d'offres conformément aux dispositions de la politique de gestion contractuelle de la Municipalité.

2019-11-258

Autorisation à Tétra Tech de préparer et soumettre la demande de certificat d'autorisation pour les travaux de déphosphatation du système de traitement des eaux usée –

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Valentin doit prendre des engagements dans le cadre de la demande d'autorisation en vertu de l'article 32 de la *Loi sur la Qualité de l'environnement* (LQE) auprès du *Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques* (MELCC), pour le projet d'installation d'un système de déphosphatation à la station d'épuration des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE le projet ne contrevient pas aux différents règlements municipaux.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Robert Van Wijk, conseiller et résolu à l'unanimité du Conseil que la Municipalité de Saint-Valentin :

- Autorise Tétra Tech à soumettre cette demande au MELCC et à présenter tout engagement en lien avec cette demande.
- S'engage à transmettre au MELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée.
- S'engage à respecter les exigences de rejet.
- S'engage à mettre en œuvre le programme de suivi.
- S'engage à aviser le MELCC dès que les résultats ne respectent pas les exigences ou lors d'un déversement ou de toute situation pouvant avoir un impact sur l'environnement.
- S'engage à transmettre les résultats du programme de suivi au système SOMAEU.
- S'engage à transmettre la mise à jour du chapitre 2 du Cahier des exigences de la station d'épuration.
- S'engage à mandater un ingénieur pour produire le guide d'utilisation ou manuel d'exploitation des équipements de traitement et à en fournir un exemplaire au MELCC au plus tard 60 jours après leur mise en service,
- S'engage à conclure un contrat d'entretien de la station d'épuration avec une firme compétente en la matière.

2019-11-259

Autorisation de paiement au ministre des finances et de l'économie du Québec pour l'obtention du certificat d'autorisation pour travaux déphosphatation du système de traitement des eaux usés –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement 679.00\$ au Ministre des finances et de l'économie du Québec pour l'obtention du certificat d'autorisation pour les travaux de déphosphatation du système de traitement des eaux usées.

2019-11-260

Appui au projet de chorale déposé dans le cadre de l'Entente de développement culturel –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'appuyer le projet de chorale avec Sylvie Payette, pianiste classique de concert et chef de chœur, dans le cadre de l'entente de développement culturel avec la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, qui a mis le projet de l'avant, et en collaboration avec les municipalités de Saint-Balise-sur-Richelieu et Lacolle.

2019-11-261

Intérêt pour l'appel de projet 100 degrés –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de demande d'intérêt pour l'appel de projet 100 degrés.

2019-11-262

Dépouillement de Noël : autorisation de dépenses –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil à autoriser les dépenses pour le dépouillement de Noël du 24 novembre prochain soit :

- Budget de 400.00\$ pour l'activité de décoration de biscuits et le maquillage des enfants;
- Budget de 20.00\$ plus les taxes applicables par enfants inscrits pour achat des cadeaux.



- 2019-11-263 Changement de propriétaire d'Alarme SPL Atout Inc. –  
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la lettre informant la municipalité du changement de propriétaire de Alarme SPL Atout qui a été acquis par la compagnie Service Professionnel de Protection. Inc.
- 2019-11-264 Commission Scolaire des Hautes-Rivières : Demande d'appui –  
Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la demande d'appui de la Commission Scolaire des Hautes Rivières relativement à l'abolition des commissions scolaires
- 2019-11-265 Club QUAD Les Patriotes inc. : Journée d'essai VTT suivi –  
Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de demander à Madame Carmen Caya de faire le suivi et de remercier le Club QUAD Les Patriotes pour sa générosité.
- 2019-11-266 Correspondance –  
Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la correspondance suivante :
- L'Association pulmonaire : Campagne provinciale « Villes et municipalités contre le radon », commander l'information qui vient gratuitement;
  - Hockey Mineur de Beaujeu : Demande d'appui financière;
  - UPA : Rapport annuel 2018-2019.
- 2019-11-267 Autorisation de recourir un consultant spécialisé pour participer à l'élaboration d'un plan de développement du noyau villageois–  
Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du conseil d'autoriser la direction générale de retenir les services d'un expert conseil recommandé par Tourisme Montérégie pour participer à l'élaboration d'un plan de développement du noyau villageois.
- 2019-11-268 Demande au MTQ re piste cyclable chemin 4<sup>e</sup> Ligne –  
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Valentin se trouve à proximité de la nouvelle destination Alo Richelieu, projet majeur dans le domaine du nautisme, au cœur du Circuit du paysan et sur l'axe cyclable de la Vallée-des-Forts;
- CONSIDÉRANT QUE ce projet prévoit l'utilisation de « taxis boats » pour transporter les visiteurs;
- CONSIDÉRANT QUE ce projet prévoit un arrêt des « taxis boats » au niveau du chemin 4<sup>e</sup> Ligne à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix;
- CONSIDÉRANT QUE ce projet mettra à la disposition des visiteurs des vélos électriques pour visiter les environs;
- CONSIDÉRANT QUE ces vélos utiliseront vraisemblablement le chemin 4<sup>e</sup> Ligne;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Valentin considère qu'il est important et nécessaire d'assurer un environnement sécuritaire pour la circulation des vélos le long du chemin 4<sup>e</sup> Ligne;

CONSIDERANT QUE la pétition que la Municipalité de Saint-Valentin a fait circuler permet de valider l'appui des citoyens pour la mise en place d'un environnement sécuritaire pour la circulation des vélos le long du chemin 4<sup>e</sup> Ligne.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Madame Michelle Richer, conseillère et résolu à l'unanimité du Conseil :

- De demander au Ministère des Transports de mettre en place un lien cyclable sécuritaire entre le rang Saint-Georges et la route 223 le long du chemin 4<sup>e</sup> Ligne;
- De transmettre une copie de la présente résolution à Madame Claire IsaBelle, députée du comté de Huntingdon;
- De solliciter l'appui des Municipalités de Saint-Blaise-sur-Richelieu et de Saint-Paul-de-l'île-aux-noix.

2019-11-269

Autorisation de paiement à la firme Consultant Sultan pour décembre –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 1,500.00\$ plus les taxes applicables à Consultant Sultan pour les services de Eiko Osakada pour le mois de décembre 2019.

2019-11-270

Libération final Talon Sebeq –

CONSIDERANT QUE la firme Talon Sebeq a demandé la libération finale pour les travaux de voirie effectués sur la Montée Guay, le rang Saint-Joseph, la Montée Blais et le Petit Rang:

CONSIDERANT QUE le montant demandé est de 17,827.33\$ tel qu'il apparaît au décompte #2 pour la retenue contractuelle.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, d'autoriser le paiement de 17,827.33\$ plus les taxes applicables à la Firme Talon Sebeq et que la dépense soit imputée pour la subvention de la TECQ.

2019-11-271

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 21:05 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Pierre Chamberland  
Maire

---

Serge Gibeau  
Secrétaire-trésorier